

**N°26-04-23**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2026.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

**PRÉSENTS** : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme, DELAVAUD Maurice, GUICHOUX Bernard, KERJEAN Yann, LOUISET Olivier, MOISAN Bernard, ROUXEL Olivier.

Mmes LEFEBVRE Charlène, MAILLARD Aurélie, MORDRET Pauline, PICARD Sophie, VOLLAND Claudine.

**EXCUSÉS** : M. MANIANGA-KEYET Brice (pouvoir à Mme PICARD Sophie). Mmes DESPINS Claudette (pouvoir à Mme VOLLAND Claudine), MOREAU Chloé (pouvoir à M. DA SILVA PEDRO Jérôme).

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. DA SILVA PEDRO Jérôme.

**OBJET :**  
**Subvention**  
**JP Sailing Team**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la demande de subvention présentée par l'association « JP Sailing Team » ;

Considérant l'engagement sportif et le projet porté par le skipper participant à la course au large « Mini Transat », épreuve reconnue du circuit nautique international ;

Considérant que ce projet s'inscrit dans une démarche solidaire, le skipper courant sous les couleurs de l'association « Ensemble pour Chloé », engagée dans la lutte contre la mucoviscidose en lien avec l'Association Grégory Lemarchal ;

Considérant l'intérêt de soutenir les initiatives sportives et solidaires contribuant au rayonnement de la commune et à la promotion de valeurs de solidarité ;

Considérant la volonté de l'Association d'associer la population et notamment les élèves de l'école communale à son projet ;

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

16 AVR. 2026

Breize  
Le Crault

ID : 078-217801042-20260413-DEL\_26\_04\_23-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre, décide :

- **d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros à l'association *JP Sailing Team* pour soutenir la participation du skipper à la Mini Transat,**
- **d'autoriser le Maire à procéder au versement de cette subvention,**
- **d'inscrire les crédits correspondants au budget communal.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

En Mairie, le 14 avril 2026.

Le Maire,  
Bernard MOISAN

